



Proposition d'amendement

Version 1

mlj / 29 mai 2024

DSE 73 2024.SIDBSM.37 Euro féminin de l'UEFA 2025 en Suisse ; héritage et mesures de pérennisation (legacy)

Auteur-e	Proposition	+ / ++	- / --
	Approbation assortie de la charge suivante :		--
Kohli (Le Centre) Schild (pvl) Fuchs (UDC) Esseiva (PLR)	1. La subvention maximale versée à la ville de Berne est fixée à 3 000 000 de francs, celle versée à la ville de Thoun à 1 865 000 de francs, sur la base des coûts respectivement imputables.		